

Questionnaire sur le logement

(Veuillez remplir ce formulaire si vous n'avez pas de logement permanent).

Si le foyer est composé de deux parents/tuteurs, indiquez les deux noms.

Parent/Tuteur 1 : _____
Nom Prénom Deuxième prénom

Date de naissance : _____

Parent/Tuteur 2 : _____
Nom Prénom Deuxième prénom

Date de naissance : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

Où vivez-vous avec vos enfants ? (Veuillez cocher une seule case).

- Chez une autre famille ou une autre personne en raison de la perte d'un logement, de difficultés financières ou pour un motif semblable (on parle aussi d'hébergement provisoire dans une famille)
- Dans un centre d'hébergement
- Dans un hôtel ou un motel
- Dans une voiture, un parc, une gare routière ou ferroviaire ou un camping
- Autre situation d'hébergement dans un logement provisoire (Précisez): _____

Je jure ou j'affirme que toutes les informations que j'ai fournies concernant ma situation en matière de logement sont véridiques et exactes.

Signature du parent/tuteur

Date

Signature du parent/tuteur

Date

Veuillez demander à l'une des personnes suivantes de remplir les informations ci-dessous afin de vérifier votre adresse et votre statut de logement.

- Un fournisseur de logement ou de services
- Un fournisseur de centre d'hébergement (document à fournir obligatoirement pour les familles résidant dans un centre d'hébergement)
- Agent(e) de liaison du Département de l'éducation (Department of Education, DoE) de la ville de New York pour les étudiants en logement provisoire (si la famille a des enfants plus âgés inscrits dans un établissement scolaire public)
- Je n'ai pas de fournisseur de logement ou de services, je n'habite pas dans un centre d'hébergement ou je n'ai pas d'enfant plus âgé qui fréquente une école publique.

Si vous n'avez pas de justificatif de domicile ou de statut de logement, votre signature ci-dessus affirme que toutes les informations que vous avez fournies sur votre statut de logement sont véridiques et exactes.

Je (la personne sélectionnée ci-dessus) certifie que les informations concernant le statut de logement du demandeur sont véridiques et exactes.

Nom : _____

Fonction : _____

Agence /Organisation : _____

Signature : _____

Date : _____

Instructions pour remplir le questionnaire sur le logement

Dispositions relatives au logement

Vous trouverez ci-dessous une explication sur les possibilités de logement citées dans le questionnaire sur le logement :

- Dans un logement permanent signifie que les conditions de vie de la famille sont « fixes, régulières et adéquates ».
- Chez une autre famille ou une autre personne : cochez cette case si l'enfant vit dans le logement d'une autre famille en raison de la perte d'un logement, de difficultés financières ou pour un motif semblable.
- Dans un centre d'hébergement : cochez cette case si l'enfant vit dans un centre d'hébergement d'urgence ou dans un hébergement transitoire. Il s'agit des centres d'hébergement familial, des foyers pour victimes de violence domestique et de programmes d'hébergement transitoire.
- Dans un hôtel ou un motel : cochez cette case si l'enfant vit dans un hôtel ou dans un motel parce qu'il n'a pas d'autre hébergement approprié.
- Dans une voiture, un parc, une gare routière ou ferroviaire ou un camping : cochez cette case si l'enfant vit dans une voiture, un parc, une gare routière ou ferroviaire ou dans un camping.
- Autre situation d'hébergement dans un logement provisoire : cochez cette case si l'enfant vit une autre situation d'hébergement dans un logement provisoire et n'a pas de résidence « fixe, adéquate et régulière » pour passer la nuit.

Comment déterminer si un enfant vit dans un logement provisoire ?

Pour plus d'informations sur la manière de déterminer si un enfant vit dans un logement provisoire, consultez la règle de « Détermination de l'admissibilité aux droits et services conformément à la loi, » (Determining Eligibility for Rights and Services Under the McKinney-Vento Act) du Centre national pour l'éducation des sans-abris (National Center for Homeless Education), sur le site suivant : http://center.serve.org/nche/downloads/briefs/det_elig.pdf.

Vous pouvez également appeler le Centre d'assistance technique et éducative pour les étudiants sans-abris de l'État de New York (Technical and Education Assistance Center for Homeless Students, NYS-TEACHS) au 800 388 2014 (www.nysteachs.org) pour savoir si un enfant doit être considéré comme ayant un logement provisoire (*sans-abri*).

Confidentialité

Dans la mesure du possible, les informations concernant le logement d'un enfant doivent être tenues confidentielles.